

---

## SOMMAIRE

### Liminaire

- 1/ La réorganisation de la direction de la communication
- 2/ Le déménagement de la production France●tv de Lambersart
- 3/ Le compte-rendu de la CSSCT
- 4/ La nouvelle responsable de la paie
- 5/ Le rattachement du service maintenance à l'ingénierie
- 6/ La gestion des effectifs à Vaise
- 7/ La Fabrique
- 8/ Le bilan social 2018
- 9/ Télématin
- 10/ Logement
- 11/ Bilan Handicap
- 12/ Elections au CI-ORTF
- 13/ Information fonctionnement parking
- 14/ La vie du CSE

---

### 1/ La réorganisation de la direction de la communication

Elle concerne 99 postes sur les 163 de cette direction, suite à la nouvelle DGPAP. Il s'agit désormais d'exercer une communication transverse contrairement à précédemment où elle était organisée par chaînes.

En raison de l'importance de cette réorganisation sur les emplois, les conditions de travail et la santé des salariés, **les élus ont voté une demande d'expertise** avant de donner un avis face à un tel bouleversement de cette direction.

En réponse à une question de **Force Ouvrière**, la direction a formellement démenti le chiffre de deux millions d'euros avancé dans la presse pour la campagne de publicité en faveur du **23 :00 de franceinfo**.

---

## 2/ Le déménagement de la production France•tv de Lambersart

Ce site va désormais être localisé en **deux lieux à Lille et sa banlieue** :

- Le premier à **Lomme**, à proximité des axes autoroutiers avec un hangar dont 1700 m<sup>2</sup> seront dévolus aux ateliers de production et 500 m<sup>2</sup> aux bureaux. 53 places de places de stationnement et un parking intérieur pour les cars et les véhicules utilitaires. Une vraie buanderie pour le stockage et le lavage des costumes. Un open-space pour les techniciens.

Ce bâtiment est en cours de construction, il sera livré le 4 décembre prochain. Compte-tenu des aménagements intérieurs nécessaires, **le déménagement final devrait avoir lieu à la fin du premier semestre de décembre 2020.**

- Le second dans l'**hyper-centre de Lille**, à la demande des réalisateurs et des producteurs, **rue de Bethune**, à 500m de la gare de Lille-Flandres, sur le site qui abritait précédemment les Galeries-Lafayette. Une surface de 1000 m<sup>2</sup> avec une vingtaine de parkings privés, 6 salles de montage, 2 salles d'étalonnages, des studios de mixage,... Un emménagement annoncé pour fin 2020.

Interrogée par Force Ouvrière sur le coût de ces lieux, la direction répond que **les deux sites seront moins coûteux** que le site de Lambersart. **L'ensemble des élus des deux organisations les plus représentatives au CSE s'accordent à saluer cette décision de déménagement, qui recueille l'assentiment des personnels.**

## 3/ Le compte-rendu de la CSSCT

Les débats se sont longuement cristallisés autour des problèmes que rencontrent aujourd'hui **les chargés d'édition de franceinfo** : 3 personnes en **burn-out** et donc en arrêt de maladie depuis plusieurs mois. Une charge de travail beaucoup trop importante pour ces personnels au point qu'ils n'ont pas toujours le temps de prendre leur pause repas, un vivier trop restreint de CDD (preuve que le métier sous sa forme actuelle est peu attractif). Les élus ont interpellé la direction sur son manque de réactivité sur ce dossier dénoncé régulièrement en CSE, et relevé par la CSSCT, sans que le problème ne soit résolu. La direction évoque le recrutement d'un nouveau chargé d'édition.

Force Ouvrière interroge : le recrutement d'une seule personne suffira-t-il à régler le problème ? Ne faut-il pas également revoir l'organisation du travail à franceinfo ?

Autre problème soulevé par le rapporteur de la CSSCT : **les infographistes, particulièrement les personnels dédiés aux éditions du 19/20** avec une perte de sens du travail, de leur créativité, des demandes du rédacteur en chef qui varient à une demi-heure de l'antenne. Ces personnels ont adressé à ce sujet un courrier d'alerte au Directeur des Ressources Humaines le 4 septembre dernier.

**Force Ouvrière appuie leurs revendications en ajoutant qu'il faudrait a minima que les personnels absents ou/et malades soient remplacés.**

## 4/ La nouvelle responsable de la paie

Claire Galland est venue devant le CSE expliquer la mise en place des exonérations des heures supplémentaires jusqu'à 5358 euros par an.

Nous sommes informés de la régularisation du 10<sup>e</sup> de congés payés -année 2018- en décembre 2019.

Force Ouvrière a félicité le service de la paie pour la régularisation du 1/10<sup>e</sup> de congés payés. **Un dossier sur lequel notre organisation a revendiqué, négocié et obtenu !** Nous avons demandé la régularisation pour les semaines minorées et le déclenchement des heures à 150%. Sur cette question où l'inspection du travail nous a donné raison, cette problématique est dans les mains de la direction du dialogue social.

---

## 5/ Le rattachement du service maintenance à l'ingénierie

La direction explique ce regroupement qui concerne environ 80 personnes travaillant à la maintenance par la volonté que l'ensemble du personnel de **France•tv** n'ait désormais plus qu'un seul interlocuteur.

Force Ouvrière reste sensibilisé à ce dossier et regrette que l'annonce de ce rattachement ait été effectuée au printemps, sans plus de détails, laissant ainsi les salariés dans le flou tout l'été.

---

## 6/ La gestion des effectifs à Vaise

La direction explique que le budget n'est pas encore arrêté et que la gestion des automates des régies se fait au cas par cas avec l'objectif de développer cette automatisation au maximum afin de redistribuer les économies réalisées en les redistribuant sur le numérique.

Les élus s'inquiètent du risque de sous-activité et demandent si ces postes seront pourvus à la suite de départs en retraite.

Réponse de la direction : *« aujourd'hui nous sommes dans la discussion budgétaire pour janvier 2020 dont dépendra le nombre d'ETP, mais actuellement notre nombre d'ETP permet de répondre aux activités. En ce qui concerne les ambitions éditoriales et le numérique : cela doit faire l'objet de discussions donc il sera fait appel à des CDD pendant le temps intermédiaire suite aux expérimentations liées au plan de départ. »*

Les élus remarquent que les techniciens vidéo ne se sont pas vu proposer une fiche de poste élargie.

De même en ce qui concerne la région Paris Ile-de-France/ Vanves, les élus demandent avec quels moyens sera fabriquée l'émission Boulevard de la Seine. Pas de réponse...

## 7/ La Fabrique

Les élus reprochent l'absence d'anticipation (de la commande clients ou de l'organisation) : avec par exemple des demandes pour l'émission *Passage des Arts* sur le plateau C. Ils expriment leur inquiétude avec l'arrivée prochaine de France•3 Paris Ile-de-France.

France•tv se dote d'un nouvel outil de 60 m<sup>2</sup> qui permet une virtualisation des décors avec de nouveaux moyens à la pointe de la technologie. Une première pour notre entreprise. (À titre comparatif M6 est la seule autre TV à disposer d'un tel outil de 49m<sup>2</sup>).

Si les élus se félicitent de l'arrivée de ce nouvel outil qui ne peut que contribuer à la richesse de notre offre, ils s'inquiètent néanmoins du manque d'anticipation dans les plannings.

La disparition du Soir 3 laisse un vide énorme et déstabilise l'organisation du travail de nombreux salariés. Ils rappellent que le planning est censé être diffusé le vendredi à 17 :00, ce qui n'est pas toujours le cas.

Par ailleurs, les élus déplorent de ne toujours pas avoir reçu de document présentant le plan de charge de la Fabrique.

**Réponse de la direction :** « le plan de charge sera présenté en octobre : il est quasiment fini, mais nous ne connaissons pas encore toutes les demandes et le nombre de productions extérieures. »

**Commentaire des élus :** « C'est donc le producteur extérieur qui fait la loi, en tant que diffuseurs et fabricants ; Force Ouvrière rappelle que le client n'est pas le roi dans l'entreprise ! »

---

## 8/ Le bilan social 2018

Après la signature de la RCC entre la direction et les syndicats représentatifs se pose désormais la question des RCI (Ruptures Conventionnelles Individuelles). La direction se montre peu favorable à les accorder, entre autre en raison de l'inégalité fiscale et sociale entre les bénéficiaires de la RCC et de la RCI.

Cependant certaines demandes de RCI, notamment pour suivre un conjoint en mutation professionnel, sont soumises à l'expertise de l'Inspection du travail.

Par ailleurs, Force Ouvrière s'inquiète de cette statistique : le bilan social fait état d'une augmentation de 100% de journalistes licenciés, soit 15 professionnels. 10 pour inaptitudes physiques mais quid des 5 autres ?

Autre donnée inquiétante : l'augmentation des absences pour maladies qui passe en moyenne de un à sept jours pour les PTA.

Force Ouvrière remarque que la parité hommes/femmes chez les encadrants, malgré les efforts réalisés ces dernières années, n'est toujours pas respectée. Alors que les compétences féminines existent.

Enfin FO est intervenu longuement avec vigueur sur le dossier des rémunérations pour les rédacteurs en chefs qui ne sont plus en fonction et qui gardent leur part variable, en l'intégrant éventuellement sur leur salaire !!! Cela fait des années que ce problème devrait être réglé, alors que les reporters de terrain ont de plus en plus d'obligations et que les effectifs ont baissé !

## 9/ Télématin

A partir du 1<sup>er</sup> octobre, Télématin sera opéré par France●tv studio.

Exposé de la direction :

« Dans le cadre du transfert à **France●tv Studio**, nous avons proposé à 7 personnes des CDI.

*Nous n'avons pas trouvé d'accord avec d'autres personnels avec lesquels nous sommes aujourd'hui en contentieux. »*

**Remarque des élus :** La direction RH avait dit en juin qu'elle n'avait pas encore le projet éditorial : mais aujourd'hui encore, nous ignorons les affectations des personnels en CDI.

**Réponse de la direction :** « Nous avons proposé à tous des CDI. Certains ont dit oui, d'autres ont refusé. Enfin certains s'interrogent encore en raison de la possibilité qui leur est offerte de poursuivre leurs

*collaborations via France●tv studio. Nous ne poussons pas les gens à accepter les propositions de CDI : ceux qui s'en sont satisfaits l'ont fait en début d'été. Nous avons dû faire l'inventaire des personnels avec lesquels nous pouvions travailler pour Télématin. Pour ceux qui sont intégrés en CDI, il n'y a pas de contrat « Télématin » mais des contrats FTV. »*

**Réponse des élus :** « Il y a désormais une ambiance épouvantable sur Télématin : vous aviez proposé le transfert vers le Studio, mais avec les procès qui se multiplient, le torchon brûle puisque la direction se montre incapable de trouver des accords sur les qualifications, les salaires, l'ancienneté. La direction a cru gérer ça de son côté alors qu'elle aurait pu l'encadrer avec accords négociés avec les syndicats. »

**Force Ouvrière invite les collaborateurs concernés à venir à notre rencontre. Il n'est pas trop tard pour négocier !!**

---

## 10/ Logement

FTV a versé aux organismes en charge des logements sociaux (CIL-Aliance-ASTRIA-GIC-PROCILIA- et SOLENDI) la somme de 2,552 millions d'euros en 2018.

La direction explique que la nouvelle plate-forme **Responsage** des assistantes sociales vient d'être mise en place et donc

qu'il est trop tôt pour dresser un bilan de ce nouveau mode de traitement des dossiers. Cependant, même si ces nouveaux ou nouvelles assistant(e)s sociaux ou sociales ne sont plus présentes physiquement dans l'entreprise, ils et elles travailleront selon les mêmes procédures que nos anciennes assistantes sociales. Chaque Commission d'Attribution Logement examine trois dossiers en moyenne.

---

## 11/ Bilan Handicap

Les élus soulignent que le handicap est une question délaissée, et ils soulignent une baisse de la proportion des embauches de personnes

ayant un handicap passant de 5,19% en 2017 à 4,95% en 2018, avec une inégalité entre familles professionnelles : plus de personnes handicapées employées aux Ressources Humaines qu'aux programmes.

---

## 12/ Elections au CI-ORTF

Remplacement de G. Tuscher au CI-ORTF (départ à la retraite)

Vote pour élire un représentant du CSE Siège : 13 voix pour **Hélène Graftieaux** qui est élue.

## 13/ Information fonctionnement parking

Muriel Sobry, commissaire de police détachée au siège de France●tv est venue faire le point sur les places de parking au Siège qu'elle entend réguler, considérant que de plus en plus de salariés roulent en deux roues. Le personnel ne pourra plus avoir l'accès simultané moto-auto, et ne pourra plus cumuler les 2.

Les accès week-end : tolérance pour les gens qui viennent travailler.

La règle de 2010 : l'autorisation est valable pour 1 seul et unique véhicule (affiché dans les sous-sols).

Nous avons actuellement 3,5 fois d'autorisation d'accès de plus que de places disponibles.

**Un 2nd parc pour les 2 roues va être créé au niveau -3.**

Interrogée sur le problème des motos et voitures-ventouses (les véhicules qui ne bougent jamais), la commissaire répond qu'elle les fera enlever après demande auprès de la préfecture.

## 14/ La vie du CSE

Les élus FO et CGT se félicitent du succès du forum des activités lancé le 5 septembre qui a permis aux salariés de découvrir une vingtaine d'activités.

La Commission des Marchés (présidée par Marie-Pierre Samitier, élue Force Ouvrière) a choisi le logiciel ProWeb pour s'adapter aux besoins du CSE et des salariés.

Le bureau du CSE a adopté le principe de mettre fin aux « contrats dits par tacite-reconduction » pour les frais d'avocats du CSE, qui engagent l'entreprise financièrement et moralement. Désormais les contrats passés pour des services d'ordre juridique seront limités, au plus, à la durée des mandats des élus du CSE, pour éviter tout abus.

**Voyages en prévision :** Cuba à la Toussaint, Europa Park fin octobre et en prévision Les grandes Eaux de Versailles, entre autres...

## Vos élus FO au CSE siège

Océan Grenier – Marie-Pierre Samitier – Aurore Dellino – Frédéric Broda – Bernadette Balland – Abdel Zouioueche – Laura Georgeault – Rose-Marie Ravenet

Représentante syndicale FO au CSE : **Marie-Pierre Courtellemont**

➤ **Prochain CSE: 9 & 10 octobre**